



Touche pas à mon moulin !

Patrice Cadet, Moulin de Lespinasse (43)

Les nouveaux usiniers

Comme beaucoup de scientifiques adeptes des sciences dures, je ne suis pas enclin à parler de moi-même. Tout ce que j'ai écrit jusqu'à présent était destiné aux revues scientifiques et se

déclinait en 8 chapitres : Summary, Introduction, Material and methods, results, discussion, conclusion, acknowledgments et references. Le tout étayé par des preuves expérimentales carrées (exemple : Cadet P, Berry SD, Spaul V. *Mapping of interactions between soil factors and nematodes*, in "European Journal of Soil Biology", 2004, 77-86). Or, depuis que je m'occupe du moulin, des changements inquiétants sont intervenus, l'irrationalité comportementale l'emporte souvent sur la rigueur cartésienne. L'année dernière par exemple, je me suis surpris à écrire ce qui ressemble à un poème. Bizarre non ?

Je ne suis pas un cas isolé. J'ai observé des comportements totalement dingues parmi les autres propriétaires de moulins dans le voisinage. Un exemple : à Ambierle se trouve le moulin Juste. C'est un magnifique bâtiment en pierres, avec des fenêtres à meneaux en pierres de taille sculptées. Sur le côté, la roue monumentale de 5 m de diamètre a été entièrement restaurée. Vous pensez certainement que c'est une chance incroyable d'avoir pu conserver intact ce magnifique moulin jusqu'à nos jours... Mais voici ce qu'on peut lire sur le tome III des « Moulins du Roannais », publiés par R. Garnier et R. Boiron en 1988 : « ... Car il semble d'après J. Canard (auteur de « 500 moulins entre Besbre et Loire », 1980) qu'il (le moulin Juste) était déjà voué au repos sans retour au début de ce siècle (le XX^e). Le bief est toujours apparent, il est facile de le suivre sur le flanc droit du vallon, où il a été creusé, il aboutit vers ce qu'il reste du moulin, c'est-à-dire un amas de pierres où les ronces et autres plantes prospèrent en toute

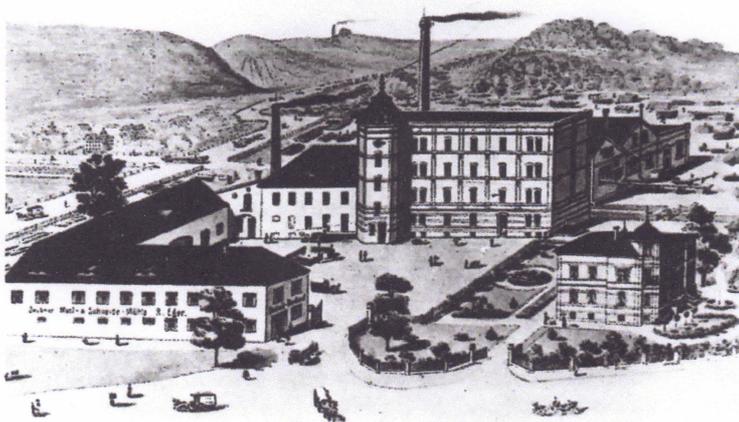


Le moulin Juste à Ambierle

liberté. Le souvenir même n'a pas résisté au temps qui nivelle tout... ». Ne me dites pas que le type qui a reconstruit le moulin Juste et fait mentir l'Histoire n'est pas un fou, d'autant plus que, malgré un investissement considérable en temps, pour rassembler les archives, et en argent, pour reconstruire le bâtiment en appointant des tailleurs de pierre, il n'en tirera aucun remerciement, ni aucune félicitation, mais à l'inverse une montagne de problèmes causés par notre administration territoriale à propos de l'utilisation de l'eau ! Le propriétaire explique avoir été « frappé » par cette maladie irrationnelle lors de sa rencontre avec l'un de nos plus anciens meuniers, aujourd'hui décédé, Maître Petitbout du Moulin de la Roue à Crémeaux. Et c'est là où je veux en venir. Pour la plupart d'entre nous, acharnés à se battre contre une « inquisition écolo-administrative » furtive et abusive qui vise à détruire les moulins, il semble que nous ayons été placés intentionnellement dans ces édifices pour entrer en croisade contre ce désastre.

Je vais développer ce point particulier. Imaginez d'un côté le fils du boucher qui travaille à Renaison dans la Loire avec son père, alors que son oncle est meunier à St Forgeux Lespinasse. Les visites chez son oncle l'amènent à fréquenter la fille de la ferme voisine du moulin qu'il épouse à son retour du STO en Allemagne. Finalement, en 1950, il prend la succession de son oncle au moulin de Lespinasse. De ce mariage vont naître 2 filles. L'aînée va poursuivre ses études à Lyon, d'abord à l'IUT puis en maîtrise de génétique. Quoi de plus banal !

Au Nord de la France, dans les Ardennes, un marchand de vélo et sa femme enceinte fuient l'invasion Allemande de 1914. Leur premier fils naîtra à Troyes pendant l'exode. Appelé sous les drapeaux 24 ans plus tard, ce jeune homme est fait prisonnier en septembre 1939, dès la 1^{ère} semaine de guerre, alors qu'il faisait face, sur son cheval Estudiantina, à des tanks allemands ! Il est envoyé prisonnier à Dresde, mais, comme les autres officiers, il circule librement. Dans cette ville, il rencontre une jeune femme, dont la sœur est mariée à Günther Eger, qui n'est autre que le fils d'Alfred Eger, propriétaire



Le moulin Eger de Dresde vers 1900

du moulin Eger (*Egermühle*) à Dresde (100t/jour) que son propre père avait acheté en 1876. Le prisonnier ardennais épouse cette jeune femme et revient en France. Ils s'installent en Côte-d'Or. Ils auront 2 enfants. Le plus jeune -c'est moi- termine ses études à l'Université de Lyon. Il y a 35 000 étudiants sur ce campus de Lyon, dont moitié de filles théoriquement, mais il rencontre et épouse la seule qui laisse des traces invisibles de poussière de farine derrière elle, celle de Lespinasse ! Alors, même avec un doctorat en génétique, aujourd'hui je réponds lucidement à Jacob Monod : pour les moulins, il n'y a pas de hasard, mais seulement de la nécessité organisée par une force supérieure... J'ai été désigné pour m'occuper de ce moulin !

Ces « personnes choisies » sont attachées à un moulin particulier, la plupart sont de très beaux bâtiments au bord de l'eau et on comprend qu'ils aient inspiré artistes, peintres et écrivains. Relisez « Le Meunier d'Angibault » de George Sand, ce n'est pas tant l'histoire elle-même qui passionne le plus, mais la fluidité de son texte qui coule comme l'eau qui alimente le moulin. Vous voyez, pour décrire l'extraordinaire qualité de son expression écrite, il faut employer des termes qui servent aussi à caractériser l'eau, élément inséparable du moulin. Et le moulin de Lespinasse là-dedans...? Vous allez être déçu, c'est un vulgaire parallélépipède de pisé ! Certes, la retenue d'eau située derrière le bâtiment est assez sympathique, mais à ma connaissance il n'a jamais inspiré ni artiste, ni peintre ! Seulement voilà, « ON » me l'a confié, c'est le mien et il DOIT vivre parce que ce combat est juste... Je vais vous dire pourquoi maintenant. Pour cela, il faut que je revienne à ma seconde vie... J'ai donc épousé la fille du meunier de Lespinasse. N'ayant pas de racines comme il se doit d'un fils d'instituteur occupant des logements de fonction, j'étais forcément aspiré par celles de ma femme dont les ancêtres s'étaient installés au moulin en 1760 ! Jusqu'en 1988, date à laquelle mon beau-père a pris sa retraite de meunier, j'ai toujours été fasciné par ses multiples compétences : il savait réparer les problèmes électriques ayant lui-même conçu le tableau central, travailler le bois pour consolider les élévateurs, calculer les démultiplications des poulies pour ajuster les vitesses, réparer les courroies, colmater les fuites de l'écluse, porter des sacs incroyablement lourds, rhabiller les meules, courir les escaliers sur 2 étages pour déboucher les conduits et faire le ménage de fond en comble chaque vendredi après-midi, tout en tournant 15h par jour ! A chaque séjour à Lespinasse, il m'a expliqué patiemment le fonctionnement du moulin. Ma grande fierté, ma très grande fierté, c'est ce jour où, devant assister à des funérailles, il m'a confié la garde du moulin. J'ai servi durant la journée plusieurs clients totalement éberlués à qui j'ai remis fièrement leurs sacs de mouture sans me tromper, tout en surveillant et approvisionnant les broyeurs !

Les nouveaux moulins

Si les Hommes des Moulins sont désignés, il est clair que la construction a aussi une âme et une vocation autorisant



La retenue d'eau du moulin de Lespinasse

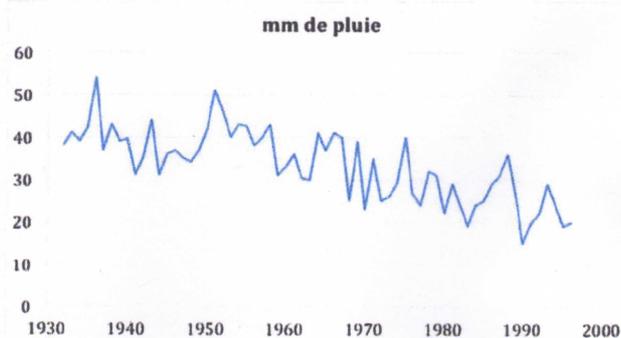


G. Périchon taillant la meule

cette relation symbiotique passionnée entre le moulin et son propriétaire. C'est une situation qui impose quelques obligations au premier rang desquelles se place la restauration de la dignité et de la fierté du moulin, dont la force motrice a toujours été au service de la population au cours des siècles, et à plus forte raison dans la Loire puisque M. Fourneyron, l'inventeur de la turbine, est de St Etienne. Au XVI^e et au XVII^e siècle, le moulin de Lespinasse a été une maillerie et un moulin à farine capable donc de fournir des fibres et de l'alimentation à la population environnante ; puis il s'est orienté vers la farine panifiable et surtout la farine animale avec le développement de la ville de Lespinasse et la réputation de ses élevages de charolais. Invendable par manque de rentabilité, le moulin de Lespinasse, comme bien d'autres, s'est endormi après sa fermeture en 1988, sauf la dynamo produisant du 110V pour le logement du meunier et avec le contingent de 2 673 Qx en attente. Mon beau-père m'expliquant qu'il ne le vendrait pas parce que s'il y avait une guerre, nous aurions du pain... Une autre époque, mais une décision qui s'explique par leur propre histoire.

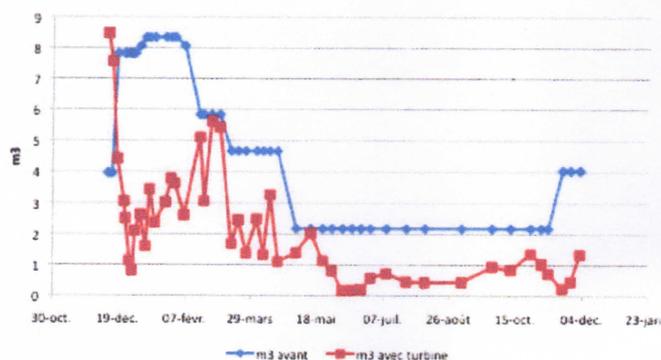


Evolution de la pluviométrie dans la région soudano-sahélienne de Thysse Kaymor au Sud du Sénégal de 1930 à 2000 :

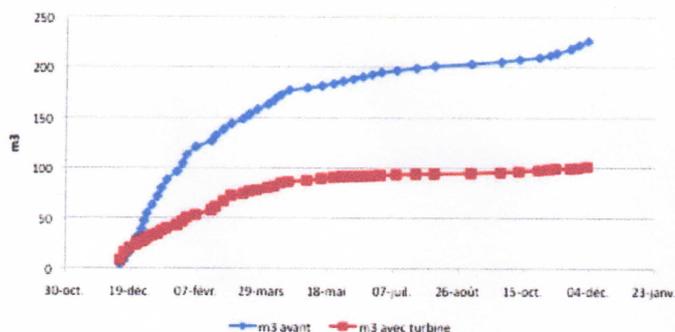


Pluviométrie au Sénégal. Emmanuelle Pate, 1998, Thèse de Doctorat, Université Claude Bernard, Lyon 1, Département de Biométrie

Comparaison de la consommation de gaz avant et après la mise en route de la turbine



Évolution de la consommation cumulée de gaz avant (moyenne de 3 années) et après la mise en route de la turbine



Consommation du gaz en m³ avant la mise en route de la turbine (courbe en bleu; moyenne 2010, 2011 & 2012), et après la mise en route de la turbine, le 14 décembre 2012 (courbe rouge), malgré une panne de vérin de 5 semaines en février et mars 2012.

Mais aujourd'hui, une nouvelle demande sociétale émerge, c'est la transition énergétique, c'est-à-dire le remplacement progressif des énergies fossiles par des énergies renouvelables sans impact sur le climat de la planète. Une fausse excuse ? Pas du tout. Regardez le graphique d'évolution de la pluviométrie dans la zone soudano-sahélienne du Sénégal. Avec 50 % de pluie en moins depuis 1930, on peut aisément imaginer que la vie soit localement devenue très difficile. Si cette situation arrivait chez nous, il ne fait aucun doute que nos agriculteurs n'auraient pas d'autres options que de partir.

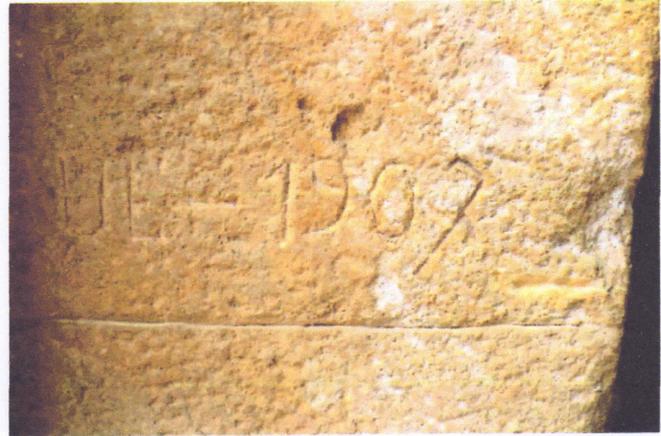
Et comme ils sont détenteurs de notre paysage, il est fort probable que nous devrions aussi quitter les lieux. Une situation toujours très dramatique. Le moulin nous donne cette fierté de pouvoir intervenir dans ce combat précisément en utilisant le droit d'eau pour fabriquer de l'électricité « verte », devenir un meunier vert en quelque sorte ! Il ne faut pas oublier que si le changement climatique est l'œuvre de notre industrie, la correction de cette erreur sera le fruit de notre effort à tous. Et nous en avons le pouvoir. Les moulins sont à l'origine de la première révolution industrielle, mais pourquoi au juste ? Parce qu'ils avaient accès à une source d'énergie abondante, omniprésente, gratuite, techniquement maîtrisée depuis 2 000 ans : l'eau. (Rappelons que les moulins ont été attestés dès le 1^{er} siècle avant JC). Curieusement, on a l'impression que cette source d'énergie a totalement disparu aujourd'hui, et pourtant, elle est toujours là, l'eau ! Attention, problème de rentabilité vous disent certains détracteurs ; alors parlons chiffres. Les sources de la rivière Teyssonne sur laquelle se trouve mon moulin étant captées depuis environ 1920, elle a perdu 25% de son débit, ce qui la rend évidemment très, très fragile en étiage, avec des périodes de sécheresse devenues beaucoup plus fréquentes. Par conséquent, il est préférable de ne pas toucher à l'eau durant cette période au demeurant biologiquement très active. Faire de l'électricité dans cette situation posait un véritable problème entre mai et octobre, d'où l'idée du bureau d'étude EREMA de Grenoble de se tourner vers le chauffage. Le graphique ci-contre vous montre l'impact de la turbine sur la consommation de gaz propane, soit une réduction de 70 % environ, malgré une panne de vérin, ou encore une économie d'environ 100 m³ de gaz pour les 300 m² de logement chauffés. Et cela avec une puissance maximale de 11 kWh ! Un rapide calcul vous permettra de constater que cette économie correspond à un amortissement d'une installation de géothermie ou d'un chauffage moderne au bois en 5 à 8 ans. Si, après avoir lu cela, vous n'avez pas encore téléphoné à Philippe Demachy à EREMA, c'est que vous ne voulez pas faire plaisir à votre moulin ! Et encore, il s'agit de logements certes isolés, mais aux normes de 2000 (date de leur réhabilitation). Avec les nouvelles normes, la même puissance pourrait certainement chauffer 3 ou 4 fois cette surface. D'autre part, cette économie est complétée par un bénéfice non quantifiable puisque, hormis la réduction des émissions de gaz à effet de serre, il y a également eu moins de déplacements de camions de gaz dans le département et le maintien d'emplois qualifiés dans nos campagnes pour entretenir les mécanismes. Pour la France, avec nos quelque 60 000 seuils, on pourrait bien produire, avec des installations modernisées, dans les 7 à 8 milliards de kWh. Oui, mais ça va coûter cher ? Prenons l'exemple des 10 247 seuils recensés sur le bassin Loire-Bretagne (source ONEMA). Si, au lieu d'utiliser ses 2,5 milliards d'€ de crédits pour les détruire,

l'AELB s'en servait pour les équiper, cela représenterait 250 000 € par seuil ; largement de quoi installer partout des turbines pour satisfaire l'avenir écologique et énergétique de notre pays. Tous les visiteurs de mon moulin, comme vous et moi, se déclarent convaincus de l'intérêt du système et s'offusquent du rejet de l'énergie hydraulique. Or, nos élus sortent de nos rangs ; ils peuvent être l'un d'entre eux, ou vous ou moi. Alors comment expliquez-vous qu'une fois ce statut acquis, les mêmes personnes s'obstinent à nous convaincre que le développement durable se fera sur la base d'énergie renouvelable obtenue avec des matériels qui ne le sont pas ? Parce que 20 ans de vie pour le solaire ou l'éolien, ce n'est pas du développement durable ! Et comment expliquez-vous que ces mêmes élus balayent l'utilisation de la seule source d'énergie renouvelable présente partout en France et gratuite : l'eau, avec une technique réellement durable et totalement maîtrisée : la turbine, dont la durée de vie atteint un siècle ! C'est totalement incompréhensible. Comment se fait-il que le bon sens soit si facilement mutilé par la loi ? Rien que le débit réservé de 10 % du module interannuel théorique (pas réel) nous oblige en fait à polluer : dans mon cas, ces 10 % me contraignent à laisser partir 1 tonne de CO₂ par an dans l'atmosphère. Si les pollueurs étaient vraiment les payeurs, c'est le Préfet, signataire de l'arrêté préfectoral, qui devrait payer l'amende au reste du monde et aux pays sahéliens, en particulier... Détruire les seuils, c'est d'abord un signe d'échec, d'autant plus que les conditions environnementales du passé ne se reproduiront pas à l'avenir et que la nature nous réserve de toute façon ce que nous n'avons pas prévu.

Le devoir de mémoire

Si l'utilisation de la force motrice est un élément indispensable à la restauration de la dignité du moulin, ceci ne doit pas se faire au dépend de son histoire. Je me suis rendu compte que si je suis effectivement propriétaire du moulin et de son droit d'eau, je ne suis pas propriétaire de son histoire, parce que cette histoire a été écrite par toute la population de St-Forgeux-Lespinasse et des environs pendant plusieurs générations, c'est-à-dire des milliers de personnes qui sont en droit de revendiquer une petite partie de ce patrimoine. Pendant peut-être 1 000 ans, dans l'hypothèse où le moulin aurait été construit en même temps que la ville de Lespinasse au XI^e siècle, ces milliers de personnes, dont les descendants sont aujourd'hui disséminés aux 4 coins de la France, voire du monde, sont venus fidèlement au moulin chercher de la farine, mais aussi parler de leurs joies, de leurs peines et de leurs problèmes... Nouvelles transmises ensuite par les meuniers aux autres visiteurs et ainsi à tout le village. Cela ne vous rappelle rien ? Mais oui, les moulins ont bel et bien constitué le 1^{er} réseau social au monde, un réseau qui a fonctionné 2 000 ans ! Inutile de préciser que les Facebook ou Twitter ne feront jamais aussi bien ! Fermer le moulin de l'Espinasse, c'est en quelque sorte nier, d'un coup, les siècles d'histoire qui ont forgé les racines et l'âme du village, aboutissant à cette micro-diversité culturelle rurale qui fait que les Ferréoliens sont légèrement différents des habitants des villages voisins de Changy ou de Vivans, qui avaient aussi leurs moulins !

Le moulin de l'Espinasse regorge de témoignages de toutes sortes. Poussez la porte... En bas, un témoignage climatique : un trait sur le mur indique le niveau atteint par la crue de 1907, jamais égalée jusqu'à celle de 2007 que j'ai indiquée



Ligne atteinte par l'eau lors de l'inondation de 1907, gravée sur la pierre d'entrée du moulin. La petite ligne à droite au dessus correspond au niveau de l'eau lors de la crue de 2007.

sur le même mur avec une petite encoche. Il est clair que cette crue de 1907 a dû être beaucoup plus forte que celle de 2007 puisqu'à l'époque, il n'y avait pas le talus de la route pour faire obstacle à l'écoulement des eaux. J'imagine que la population a grandement souffert de cette crue et que c'est la raison pour laquelle le meunier a pris soin d'en commémorer le souvenir sur le mur du moulin. Je suis certain que mes arrière-petits-enfants graveront celle de 2107 !

À gauche, au rez-de-chaussée, on remarque les colonnades métalliques qui soutenaient les meules, datant probablement de 1850. Pas de simples cylindres, non, des colonnes en fonte avec des moulures ! On les verrait bien dans un temple égyptien au bord du Nil ! Et où ont-elles été coulées ces colonnes ? Par les établissements Poyet, à Renaison, une bourgade de 1 500 habitants située à 12 km du moulin ! Qui se souvient que ce savoir-faire existait à Renaison à part le moulin de l'Espinasse ? Personne... Ce n'est pas tout, au premier étage, les machines viennent des établissements Lacroix Frères à Dole qui les ont installées en 1923 ; les éléments électriques viennent de Paris et de la Mûlatière à Lyon. L'huile Rigal qui servait à lubrifier les mécanismes venait de Chalon-sur-Saône, malgré les recommandations des établissements Lacroix pour une huile américaine : Gargoyle ETNA Oil Heavy Medium de la Vacuum Oil Company. Le broyeur a été fabriqué à Bailleul dans le Nord ; l'indicateur de vitesse, par les Ets Lafon, à Tours justement, alors que le nettoyeur de blé vient des Ets Lhuillier à Dijon. Au niveau du tamisage, certains instruments provenaient de la région parisienne. C'était l'époque où la France était la Chine ! Tout y était fabriqué, souvent tout près de chez nous. Il n'y avait pas besoin de faire de la publicité pour les circuits courts comme aujourd'hui, c'était un comportement naturel et logique à une époque où internet n'avait pas encore dépersonnalisé les relations humaines et gommé les distances.

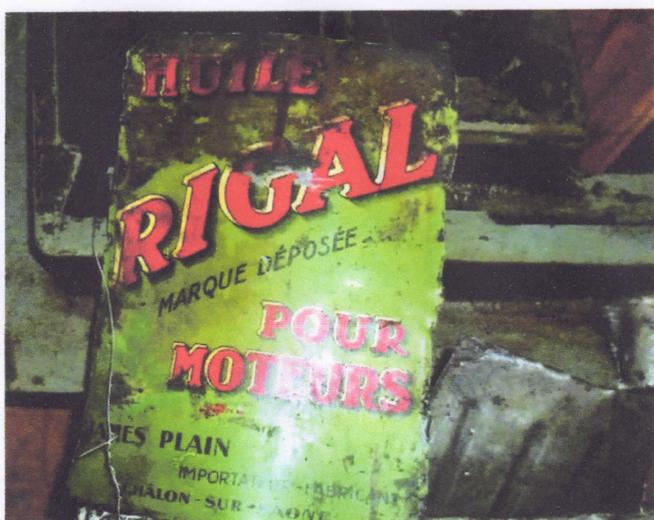
Au côté de ces témoignages industriels, le moulin relate aussi une partie de l'histoire de notre pays et de scènes campagnardes que le meunier découpait dans les journaux et collait avec de la farine humide sur les murs du moulin. On peut voir ainsi des croquis humoristiques comparant un coin de Chine et un coin de Bretagne, ou encore les diverses activités populaires au bord d'une rivière en France. De nombreuses coupures de journaux relatent les exploits de nos généraux durant les guerres coloniales et pendant la Première Guerre mondiale. Mais aussi les exploits de certains



La plaque apposée sur les colonnades qui supportaient les meules.



Les machines viennent des établissements Lacroix Frères à Dole qui les ont installées en 1923.



L'huile Rigol qui servait à lubrifier les mécanismes venait de Chalon-sur-Saône.

de nos aviateurs comme Jacques de Lesseps ou Bailly, Réginensi et Marsot qui, à l'époque, ont réussi à couvrir la distance Paris - Saïgon en 10 jours ! On y voit aussi une photo du magnifique paquebot « L'Afrique ». La large inscription en écriture cursive sur une paroi discrète du réservoir à farine du moulin pour célébrer la victoire de 1918 souligne la fierté d'être Français dans cette France qui gagne !

À côté de ces témoignages historiques se trouvent également des informations à caractère économique, comme les volumes de mouture effectués pour certains clients. Le tout étant protégé, mieux qu'assuré, par une croix toute simple, taillée dans un fin roseau cueilli dans l'écluse, et fixée au faite de la plus haute poutre du moulin, conformément à nos racines judéo-chrétiennes. Une croix que j'ai découverte par hasard, alors que je nettoyais les combles, et qui a été extrêmement efficace puisque depuis 1600, le moulin n'a jamais brûlé... et je pense à la croix en écrivant cela.

Le moulin symbolise à la fois nos racines et notre ingéniosité. Tout cela m'a été prêté temporairement et j'ai le devoir de le transmettre coûte que coûte. Or, la mobilisation de la turbine au service de l'alternateur ne permettait plus de faire fonctionner les anciennes machines du moulin et de faire résonner ce chant très particulier résultant de la rotation des axes, du frottement des courroies, du claquement des agrafes, du bruit du grain qui s'écoule... Le seul moyen pour ranimer cette signature unique à chaque moulin était de revenir à la force motrice ancestrale fournie par la roue hydraulique, plutôt mal en point depuis son immobilisation 50 ans auparavant, quand la turbine a été installée en 1963.

Sans le soutien de la Région Rhône-Alpes et de la Fondation du patrimoine, ainsi qu'une participation très active du propriétaire aux travaux, il est clair que ce projet un peu fou n'aurait jamais abouti. L'investissement est très important ne serait-ce que pour acquérir le bois d'iroko. Ce bois tropical supporte en effet d'être alternativement humide et sec, contrairement au chêne, car la roue ne tournera pas en permanence. J'ai eu la chance de pouvoir refaire cette roue moi-même sous la direction et avec l'aide d'un menuisier en retraite du village voisin. Un travail passionnant car, si vous avez bien lu le début de cet article, vous avez pu noter que je ne savais rien faire en menuiserie. Il m'a fallu tout apprendre du maniement des machines pour la confection des pièces. Les travaux ont débuté le 12 juin 2012. Les dimensions de la roue, strictement identique à l'ancienne, sont imposantes : 2 m de large, 2,6 m de diamètre et donc 26 augets, puisque c'est le nombre π qui détermine toujours la distance entre 2 augets, pour un poids final à vide d'environ 2 t. La couronne était initialement fixée avec des assemblages en « trait de Jupiter » que nous avons remplacés par des assemblages en queue d'aronde. Il fallait bien signer notre époque ! La roue a dû être remontée sur place, puisqu'elle ne passe pas sous le porche. La mise en route de la roue exactement un an plus tard, le 12 juin 2013 est fortuite. D'ailleurs si vous m'aviez dit en juin 2012 que la roue serait terminée un an plus tard, je ne vous aurais certainement pas cru... Je n'en reviens toujours pas. Ce 12 juin, j'étais avec mon fils qui était venu m'aider à finir de poser la fonçure et quand on a ouvert l'eau, il ne s'est d'abord rien passé jusqu'à ce que le 1^{er} auget au dessus contienne suffisamment d'eau et elle a commencé à tourner doucement puis plus vite. Un moment inoubliable. Sa puissance extraordinaire nous a laissés pantois, largement suffisante pour mettre en mouvement simultanément toutes

les machines en place et pas seulement le petit broyeur initialement prévu. Durant ma carrière, j'ai signé plus d'une centaine d'articles dans des revues scientifiques internationales, mais la signature dont je suis le plus fier, c'est celle que j'ai apposée sur un auget de la nouvelle roue à côté de celle de mon mentor en menuiserie, André Combrisson.

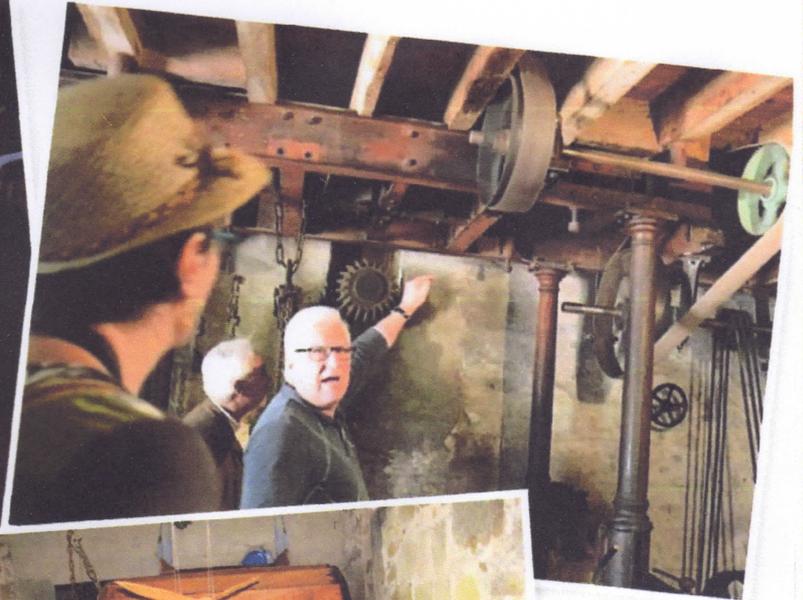
Le passage de 150 tr/min avec la turbine, à 15 tr/min avec la roue a nécessité quelques ajustements au niveau des poulies pour obtenir la vitesse désirée. Un ensemble de calculs qui ont été effectués par des étudiants de l'IUT de Roanne. Mais ils ont aussi été conquis par le moulin puisque l'une d'entre eux, Adeline Plasson, a en plus réalisé une maquette du mécanisme, bien utile pour en expliquer le fonctionnement aux visiteurs. Quand on visite un moulin, on est obligé de se déplacer horizontalement par étage, alors que le moulin fonctionne verticalement. La reconstruction des transmissions et engrenages s'est faite avec des pièces collectées dans les moulins démantelés dans les environs et qui pourront continuer à vivre dans le mien.

L'inauguration de la roue a eu lieu le 15 juin 2013, c'est-à-dire un demi-siècle après son immobilisation, à l'occasion des Journées du petit patrimoine et des Moulins, par la présidente de la commission énergie et climat de la Région Rhône-Alpes, le conseil municipal de St-Forgeux-Lespinnasse, le représentant de la Fondation du Patrimoine, les représentants du tourisme, ainsi que les acteurs de la restauration et de nombreux amis des moulins. Un grand moment de bonheur. Mon moulin est à nouveau un Moulin. Un vrai Moulin !

L'Association de sauvegarde des moulins de la Loire a son siège social à Saint-Forgeux-Lespinnasse. Elle est présidée par Patrice Cadet, scientifique, directeur de recherche à l'Institut de Recherche et Développement -IRD- et également membre du conseil municipal de la commune. L'association a pour but non seulement la sauvegarde du patrimoine architectural, mais également du milieu aquatique que ces constructions contribuent à préserver. Plus de 30 moulins dans la Loire font partie de l'association, elle-même est adhérente à la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins.



Patrice Cadet, dans son moulin, sait communiquer sa passion à ses visiteurs.



Le moulin de Saint-Forgeux-l'Espinnasse

